

indo-chinois, oise. adj. et s. Qui appartient à l'Indo-Chine.

indocile. adj. 2 g. Qui n'a pas de docilité; difficile à instruire, à gouverner. || SYN. *Indiscipliné.*

indocilité. sf. Caractère de ce qui est indocile.

indo-européen, enne. adj. et **indo-germanique.** adj. 2 g. Qui appartient à l'Inde et à l'Europe. || Se dit d'un groupe de langues appelées aussi aryennes: *sanscrit, zend, grec, latin, celtique, allemand, slave.*

indolemment. adv. Avec indolence.

indolence. sf. (l. *in*, priv.; *dolere*, éprouver de la peine.) Défaut de sensibilité qui empêche d'être ému, d'agir. || SYN. *Apathie, négligence, paresse.* || CTR. *Activité, énergie.*

indolent, ente. adj. Qui n'est touché de rien, qui manque d'énergie. || Méd. Qui ne cause point de douleur. || SYN. *Mou, nonchalant.*

indomptable. adj. 2 g. [donta.] Qu'on ne peut dompter. || Fig. Qu'on ne peut réprimer: *orgueil indomptable.*

indompté, ée. adj. Qui n'est pas, qui n'a pu être dompté. || Fougueux, sans frein.

in-douze. adj. et sm. Format d'un livre dont la feuille d'impression est plié en 12 feuillets formant 24 pages. || Livre de ce format. || Pl. Des *in-douze* ou *in-12.*

Indre. Riv. qui sort du dpt du Cher, coule vers le N.-O en passant par la Châtre, Châteauroux, Loches, et se jette dans la Loire à l'O. de Tours; 250 km.

Indre (Dpt de l'). Préf.: Châteauroux. S.-Préf.: le Blanc, la Châtre, Issoudun. 9^e corps d'armée (Tours); acad. de Poitiers; c. d'appel et \pm de Bourges. Partie du Berry, de la Marche et de la Touraine. — 4 arr., 23 cant., 245 comm., 293 000 h., 688 462 hect.

Indre-et-Loire (Dpt d'). Préf.: Tours; \pm ; S.-Préf.: Chinon, Loches. 9^e corps d'armée (Tours). Partie de la Touraine, de l'Anjou et du Poitou. — 3 arr., 24 cant., 282 c. com., 337 300 h., 610 806 hect.

Indret. Ile de la Loire (Loire-Inf.), à 10 km. O. de Nantes. Ateliers de la marine.

indu, ue. adj. Qui est contre la règle, les convenances, la raison: *à une heure indu.*

indubitable. adj. 2 g. Dont on ne peut douter. || SYN. *Certain, évident, incontestable.*

indubitablement. adv. D'une manière indubitable, positivement.

inductif, ive. adj. Qui procède par induction: *méthode inductive.*

induction. sf. (l. *in*, dans; *ducere*, conduire.) Manière de raisonner consistant à inférer une chose d'une autre, à s'élever des effets à la cause, du particulier au général. || Conséquence, rapport que l'on tire de cette manière. || *Phys.* Développement d'un courant électrique par l'influence d'un autre courant. || SYN. *Analogie.* || CTR. *Déduction.*

induire. va. (l. *inducere*, conduire dans.) Porter, pousser à: *induire au mal.* || Tirer une conséquence. || SYN. *Inférer, conclure.*

indulgence. sf. (l. de *indulgere*, pardonner.) Facilité à excuser, à pardonner. || Remise totale ou partielle des peines temporelles dues au péché que l'Église accorde en vertu des mérites du Sauveur.

indulgent, ente. adj. Disposé à pardonner. || SYN. *Clément.*

indult. sm. (l. *indulgere*, induitum, accorder.) Privilège accordé par le pape.

indultaire. sm. Celui qui a droit à un bénéfice en vertu d'un indult.

indument. adv. D'une manière indue, contre la raison, la règle ou l'usage.

induration. sf. Méd. Durcissement d'un tissu: *induration des glandes.*

induré, ée. Méd. Devenu dur.

Indus ou **Sind.** Fl. de l'Inde, sort des mts Kailas, coule vers le N.-O., traverse l'Himalaya et, se dirigeant vers le S.-O., il arrose Hayderabad et se jette dans la mer d'Oman par plusieurs bouches; 3 000 km.

industrialisme. sm. Système qui considère l'industrie comme le principal but de l'homme et des sociétés politiques.

industrie. sf. (l. *industria*, de *struere*, bâtir.) Habileté à faire quelque chose: *avoir de l'industrie.* || Profession mécanique et mercantile. || Ensemble des arts mécaniques et des manufactures, des opérations qui concourent à la production des richesses: *les progrès de l'industrie.* || Fig. Pratique d'expédients blâmables: *vivre d'industrie.* || *Chevalier d'industrie*, homme qui vit d'adresse, souvent d'escroqueries. — L'industrie comprend la création de choses utiles et leur mise en œuvre: objets de consommation, vêtements, outils, habitations.

industriel, elle. adj. Qui appartient à l'industrie. || Produit par l'industrie. || SM. Qui se livre à l'industrie: *puissant industriel.*

industrieusement. adv. Avec industrie, avec art.

industrieux, euse. adj. Qui a de l'industrie, de l'adresse. || SYN. *Habile, adroit, ingénieux.*

induts. sm. pl. [in-du.] (l. *indutus*, revêtu.) Ecclesiastiques revêtus d'aubes et de tuniques, aux messes solennelles, pour assister le diacre et le sous-diacre.

inébranlable. adj. 2 g. Qui ne peut être ébranlé: *roc inébranlable.* || Qui ne se laisse pas abattre, qui ne change pas: *foi inébranlable.* || SYN. *Ferme, inflexible.*

inébranlablement. adv. D'une manière inébranlable.

inédit, ite. adj. Qui n'a point été imprimé, publié: *œuvres inédites.*

ineffabilité. sf. Caractère de ce qui est ineffable.

ineffable. adj. 2 g. (l. *in*, priv.; *effari*, parler.) Qu'on ne peut faire connaître par des paroles. || SYN. *Indicible, inexprimable.*

ineffacable. adj. 2 g. Qu'on ne peut effacer, faire disparaître. || SYN. *Indélébile.*

inefficace. adj. 2 g. Qui n'a pas d'efficacité, d'effet: *remède inefficace.*

inefficacement. adv. D'une manière inefficace.

inefficacité. sf. Défaut de ce qui ne produit pas d'effet.

inégal, ale. adj. Qui n'est point égal, qui n'est pas de même durée, de même étendue, de même valeur, etc. || Qui n'est pas uni: *terrain inégal.* || Qui manque de régularité: *marcher d'un pas inégal.* || Fig. Qui n'est pas soutenu: *style inégal.* || Changeant, capricieux: *caractère inégal.*

inégalement. adv. D'une manière inégale.

inégalité. sf. Défaut d'égalité, de régularité: *inégalité d'âge, de caractère, de terrain.* || SYN. *Différence, disproportion.*

inélégance. sf. Défaut d'élégance.

inélégant, ante. adj. Qui manque d'élégance.

inéligibilité. sf. Condition d'une personne qui n'est point éligible.

inéligible. adj. 2 g. Qui n'a pas les qualités requises pour être élu.

inéluctable. adj. 2 g. (l. *in*, priv., *luctari*, lutter.) Qui ne peut être détourné, évité. || SYN. *Fatal.*

inénarrable. adj. 2 g. Qui ne peut être raconté, décrit. || SYN. *Ineffable, inexprimable.*

inepte. adj. et s. 2 g. (l. *ineptus*, non apte.) Sans aptitude, sans bon sens. || SYN. *Stupide.*